DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 AVRIL 2015

Délibération n° D-2015-124

Acquisition du terrain 37 rue Tartifume - Clôture du litige

Conseillers en exercice : 45

Votants: 39

Convocation du Conseil Municipal : le 03/04/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 17/04/2015

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Agnès JARRY, Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Madame Dominique JEUFFRAULT

Excusés:

Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Amaury BREUILLE.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 avril 2015

Délibération n° D-2015-124

Direction du Secrétariat Général

Acquisition du terrain 37 rue Tartifume - Clôture du litige

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort a acquis, le 28 septembre 2004, de la Société GDF Suez un terrain situé 37 rue Tartifume à Niort au prix de 199 500 euros.

Un litige a été engagé par la Ville de Niort, le 3 juin 2013, devant le Tribunal de Grande Instance sur le fondement d'un manquement à l'obligation de délivrance du vendeur, au titre des possibilités d'utilisation future du terrain.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter la clôture du litige par le versement par GDF Suez d'une somme de 85 000 euros.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter le désistement de la Ville de Niort dans l'affaire en cours en échange du versement par GDF Suez d'une somme de 85 000 euros :
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous documents s'y rapportant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 39
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 6

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT